

ACCOMPAGNEZ AUTREMENT VOS SALARIÉS EXPÉRIMENTÉS

AVEC



Le mécénat de compétences pour valoriser l'expérience de vos salariés et anticiper les fins de parcours professionnels



UN ENJEU RH ET SOCIÉTAL

L'allongement des carrières invite les entreprises à repenser l'accompagnement de leurs salariés expérimentés. Les évolutions législatives* en matière d'emploi des seniors renforcent **les enjeux de transmission des compétences et de gestion des parcours professionnels**.

UN FORMAT LONGUE DURÉE AU BÉNÉFICE DES TROIS PARTIES PRENANTES

Le principe est simple : un salarié expérimenté met ses compétences au service d'une association, à temps plein ou partiel, tout en restant rémunéré par son entreprise.

En contrepartie, cette mise à disposition peut ouvrir droit à une réduction d'impôt pouvant atteindre 60 % de son coût de revient.**

SALARIÉ

Transmettre son expérience, préparer autrement sa transition vers la retraite et découvrir une nouvelle forme d'engagement

ASSOCIATION

Bénéficier de compétences expérimentées, mobilisées dans la durée pour répondre à un besoin concret

ENTREPRISE

Enrichir sa politique RH, renforcer sa marque employeur et son engagement sociétal

ADAPTABLE AUX RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE



De quelques mois à 3 ans, selon les possibilités de votre entreprise



Pour vos salariés volontaires proches de la retraite ou plus largement selon votre politique RH



Un engagement à temps plein ou à temps partiel selon les modalités définies par votre entreprise



Des missions répondant aux besoins des associations locales, en cohérence avec les valeurs de votre entreprise

ET SI NOUS CONSTRUISIONS ENSEMBLE UNE DÉMARCHE ADAPTÉE À VOS ENJEUX ?

*Loi du 24 octobre 2025 portant transposition des accords nationaux interprofessionnels en faveur de l'emploi des salariés expérimentés et relatif à l'évolution du dialogue social

**Sous réserve des conditions d'éligibilité au régime fiscal du mécénat et des plafonds prévus à l'article 238 bis du CGI



IDENTIFIER VOS BESOINS

Explorer le dispositif au regard de vos enjeux RH/RSE
Identifier les salariés éligibles et volontaires



DÉFINIR LES MODALITÉS D'ENGAGEMENT

Durée, rythme, calendrier, salariés concernés
et conditions de mise en œuvre



SÉCURISER LA MISSION

Convention tripartite, avenant au
contrat de travail, guides pratiques
et recours à des experts si besoin

CO-CONSTRUIRE LA MISSION

Matching compétences/appétences
du salarié avec les besoins des
associations / Évolution de la fiche
mission après rencontre



DÉMARRAGE MISSION(S)



SUIVI DE MISSION & CAPITALISATION

Un référent ESC dédié et des points
tripartites réguliers tout au long de la mission

DES MISSIONS CONCRÈTES AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Le **Mouvement associatif PACA agit comme tiers de confiance** pour identifier les besoins associatifs et co-construire des fiches missions adaptées. Des **opportunités d'engagement** sont régulièrement actualisées auprès d'associations prêtes à accueillir des salariés.

QUELLES COMPÉTENCES, QUELS TYPES DE MISSIONS ?

ACCOMPAGNEMENT TERRAIN

COMMUNICATION & VALORISATION

COMPTABILITÉ & FONCTIONS SUPPORT

STRATÉGIE & GOUVERNANCE

RECHERCHE DE FINANCEMENTS & PARTENARIATS

CATALOGUE MISSIONS



UN PILOTE À MARSEILLE : CONSTRUISONS ENSEMBLE LA SUITE !

ESC vise à rendre le mécénat de compétences longue durée plus accessible et à **créer des passerelles durables entre les entreprises et les associations, au bénéfice du territoire marseillais et des personnes.**

ET SI NOUS ÉCHANGIONS SUR VOS POSSIBILITÉS D'ENGAGEMENT ?

Claire ALLIER

Responsable du pôle Mécénat, Mutualisation & Emploi Associatif
Le Mouvement associatif SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

callier@lemouvementassociatif.org

06 12 79 54 34

AVEC LE SOUTIEN DE :



VILLE DE
MARSEILLE



BANQUE des
TERRITOIRES

